



Création d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire** :

Signature de la convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
avec LOGISENS

Saint-Paul-des-Landes

14 février 2018



1/ Communiqué de Presse

Mercredi 14 février, Jean Pierre DABERNAT, maire de Saint Paul des Landes et Jean Antoine MOINS, président de LOGISENS signent la convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création de la maison de santé pluridisciplinaire de la commune.

Par cet acte, la commune délègue le suivi de la conception, le suivi des travaux et la réception – mise en service du bâti qui permettront aux professionnels de santé de bénéficier d'un équipement répondant aux besoins des patients.

Un nouvel accueil commun, des espaces segmentés et optimisés pour un bâtiment qui passera de 224 m² à 329 m² permettra l'accueil des usagers toujours plus nombreux, renforcera une offre médicale existante et permettra l'accueil de nouveaux professionnels à destination d'une population s'étendant à l'ensemble du bassin de vie de la commune.

623 947 € HT seront investis dans ces travaux sous l'égide du cabinet d'architecte ESTIVAL.



Il accueille :

- 3 médecins
- 6 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 1 psychologue

3/ Le projet

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Saint-Paul des Landes
- **Assistance à Maîtrise d'ouvrage** : LOGISENS
- **Architecte** : Cabinet Estival
- **Opération** : création d'une maison de santé pluridisciplinaire

♣ Le constat

La commune de Saint Paul des Landes se situe à 12 km d'Aurillac et bénéficie d'une augmentation de population constante.

Avec 1588 habitants dont 185 nouveaux habitants depuis 2010, la commune s'inscrit dans une dynamique de croissance grâce au confortement de ses services existants et le développement d'une offre nouvelle.

Non centrée sur elle-même, la commune est bourg centre d'un bassin s'étendant sur plusieurs communes à l'ouest du bassin d'Aurillac.

♣ Les enjeux

L'accroissement général de la population, l'allongement de la vie, les risques de désertification médicale, l'augmentation des patients ont conduit l'équipe médicale à installer une réflexion pour répondre à ces problématiques. Elle a souhaité y associer la COMMUNE, qui a répondu favorablement au projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Cela dans une logique d'optimisation du parcours de soin au profit des patients.

♣ Le projet

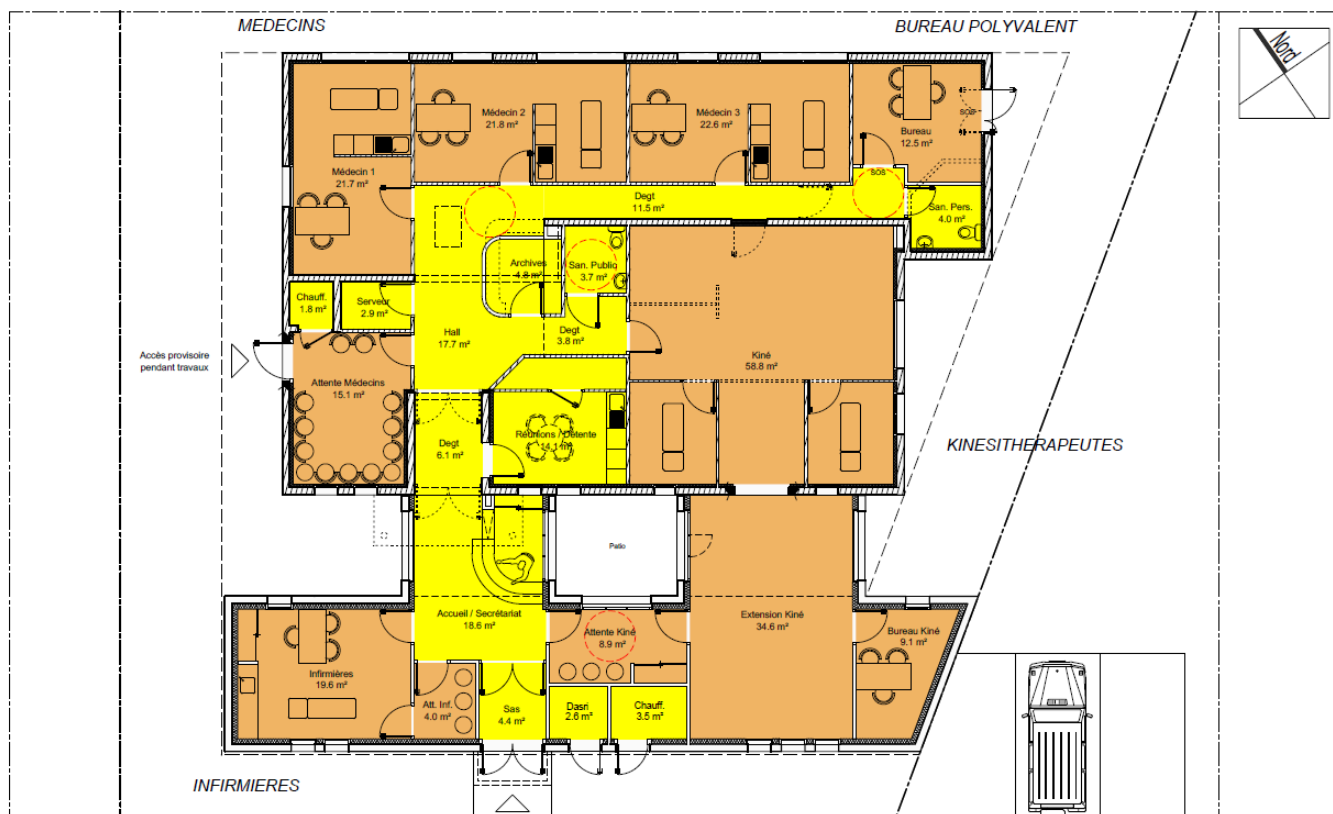
Le projet consiste en la mise en place de locaux utiles. C'est pourquoi à partir du cabinet médical actuel (224 m²) et pour éviter des locaux vides, il est projeté de créer des surfaces nécessaires pour la venue de nouveaux professionnels. L'équipe médicale a prévu de mutualiser leurs locaux pour réduire les coûts.

Un espace et une salle d'attente seront créés par corps médical.

Les kinésithérapeutes disposeront d'un espace de rééducation avec du matériel spécifique et une optimisation de leur condition de travail pour un meilleur suivi des patients.

Un accueil-secrétariat commun permettra aux usagers d'être orientés et renseignés dès leur entrée dans le cabinet pour l'ensemble des professionnels de santé.

Au total 105 m² seront construits à l'avant du bâtiment actuel sous forme d'excroissance afin de maintenir l'activité pendant les travaux.



Plan détaillé

- 3 médecins
- 6 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 1 psychologue

Santé

- 3 médecins
- 6 infirmières
- 2 kinésithérapeutes
- 1 psychologue
- 1 podologue
- 1 diététicien
- 1 gériatre



Les chiffres clés

♣ Calendrier du projet

Dépôt Permis de Construire	mars 2018
Appel d'offres	Avril / mai 2018
Démarrage travaux	septembre 2018
Livraison :	novembre 2019

♣ Investissement **623 947 € HT**

♣ Subventions sollicitées : 499 157 €

ETAT	187 184 €	DETR
FNADT	100 000 €	
Région	118 381 €	
Département	93 592 €	Fonds Cantal Innovation

♣ Emprunts :

Commune	124 790 €
---------	-----------

Et bientôt

Une résidence Séniors
de 12 logements
à proximité de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
agrémentée de locaux communs



